

**COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET  
DES CONDITIONS DE TRAVAIL LYCEES ET CREPS**

**REUNION DU 1 DECEMBRE 2020**

-----  
**RAPPORT POUR INFORMATION**

**Etude sur les conditions de travail des agents régionaux  
dans les lycées et CREPS de la Région Hauts-de-France**

Rappel des éléments de contexte

Soucieux des conditions de travail dans les lycées et le CREPS et dans le cadre de ses échanges avec les organisations syndicales, le Président a souhaité organiser fin 2019 **une étude sur les conditions de travail des agents des lycées et du CREPS**. Celle-ci s'inscrit dans la continuité du Plan d'Amélioration des Conditions de Travail mené depuis deux ans et fait de l'amélioration de la qualité de vie au travail une priorité.

Cette mission est confiée à un prestataire spécialisé dans la conduite de diagnostic RPS, le cabinet ENEIS KPMG.

A l'issue de la mission de diagnostic, l'ambition de l'institution est de faire émerger, sur la base des recommandations du titulaire, un plan d'accompagnement à la qualité de vie au travail spécifique pour les agents des lycées et du CREPS. Ce plan et ce chantier seront mis en place par la Région elle-même.

Les étapes de la démarche

→Présentation de la démarche aux agents

17 Réunions d'informations visant à présenter la démarche ont été menées entre le mois de janvier et le mois de mars 2020 sur l'ensemble du périmètre régional. Celles-ci ont été co-animées par ENEIS KPMG et la DRH.

→Phase d'analyse quantitative

Cette étape se traduit par l'analyse de questionnaires complétés par les agents des lycées et du CREPS. Ces questionnaires, en format papier, ont été adressés au domicile des 4918 agents concernés par la démarche.

La période de remplissage de celui-ci a eu lieu du 10 février au 13 mars 2020, avec un taux de réponse de 39,3%.

L'analyse des réponses à ces questionnaires a été opérée en juin 2020 par le cabinet ENEIS KPMG et a fait l'objet d'une présentation en comité de pilotage paritaire au mois de juillet 2020.

→Phase d'analyse qualitative.

Cette étude quantitative est complétée par **une analyse qualitative**, basée sur des entretiens avec un panel d'agents. Ces deux visions complémentaires visent à apporter éclairage sur les

problématiques rencontrées par les agents dans leur activité, les ressources qu'ils utilisent pour s'adapter à ces difficultés et leurs besoins pour améliorer leurs conditions de travail.

Ces entretiens collectifs ont été menés par ENEIS KPMG.

Initialement prévue au printemps 2020, cette étape a dû être reportée à l'automne 2020 en raison de la crise sanitaire.

52 entretiens collectifs ont eu lieu du 15 septembre 2020 au 20 octobre 2020, 163 agents se sont ainsi mobilisés (31,34% des agents convoqués).

### 1. Méthode :

La participation à ces entretiens collectifs s'opérait sur la base d'un **tirage au sort** effectué par ENEIS KPMG, qui transmettait ensuite le nom des agents concernés à la DRH.

La DRH procédait à l'envoi des invitations par courrier au domicile des agents, et informait par mail les managers des agents concernés.

### 2. Composition des groupes et lieux de réunions :

Pour chacun des groupes, le tirage au sort a permis de positionner 10 agents en liste principale, et 10 agents en liste secondaire, à mobiliser en cas de désistements.

Les réunions ont été organisées sur l'ensemble du territoire régional réparties comme suit :

- Nord : 21 réunions ;
- Pas de Calais : 15 réunions ;
- Aisne : 7 réunions ;
- Oise : 5 réunions ;
- Somme : 4 réunions.

### 3. Gestion des désistements :

173 agents ont informé la DRH de leur souhait de ne pas participer à ces entretiens collectifs. Dès lors que la DRH était informée de ces désistements, elle s'est efforcé de mobiliser les agents identifiés en liste secondaire.

123 agents identifiés dans les listes secondaires ont ainsi pu être invités à ces entretiens.

50 agents ont prévenu tardivement la DRH, laquelle n'a pas eu de délai suffisant pour mobiliser un autre agent.

### Etapas à venir

Réunion du comité de pilotage :

- Pour la restitution du diagnostic le 11 décembre 2020 ;
- Pour la présentation du plan d'action début mars 2021.

Restitution des résultats et présentation du plan d'action aux agents : Avril 2021